

RAPPORTS

6.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à la "George Hall Coal Co." d'ériger des sôutes à charbon en face du bassin Wellington.

7.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. E. Blanchard d'ouvrir une cour pour y vendre du bois, du foin, etc.

8.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. L.-B. Tooke et à M. C.-B. Giguère d'ériger des machines et des chaudières à vapeur.

9.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Foisy, Larose & Roy d'ériger un moteur électrique.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

10.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer le virement de certains item de ses crédits.

Sur proposition de M. l'échevin DUQUETTE, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet de louer la salle municipale de Ste-Cunégonde à MM. M. Neuville et P. Théorêt, pour y donner des représentations de vues animées.

Sur proposition de M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'agrandir les bureaux des Evaluateurs.

Question différée à la demande de M. l'échevin Dagenais.

ORDRE DU JOUR

13.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ième et 3ième lectures un règlement permettant au chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville,

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: De différer l'étude dudit règlement qui conservera, cependant, son rang sur l'ordre du jour.

14.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la "Montreal Street Ry Co." d'exploiter un nouveau circuit sur la ligne du Terminal,

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin MAJOR, propose en

Amendement: Que la ligne actuelle de la rue Rachel soit maintenue, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, propose en

Sous-amendement: Que le rapport de la Commission de la Voirie soit amendé en y ajoutant les mots suivants: "Toutes les rues comprises dans ce nouveau circuit, non indiquées dans la cédule des circuits décrits dans les règlements, seront pavées aux frais de la "Montreal Street Ry Co." soit en blocs de granit ou de scorie entre la voie, l'entrevoie et 18 pouces en dehors de la voie."

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin Houlé soulève un point d'ordre, alléguant que le rapport de la Commission de la Voirie ne peut être pris en considération, attendu que la Ville n'a pas le droit d'ordonner à la "Montreal Street Ry Co." d'exploiter un circuit sur la ligne appartenant à la "Montreal Terminal Ry Co." sans l'autorisation de cette dernière.

Son Honneur le Maire décide que le point d'ordre soulevé par M. l'échevin Houlé est bien fondé, et il est en conséquence

Résolu: De renvoyer à la Commission de la Voirie le rapport et les propositions s'y rattachant.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de l'Incineration à l'effet d'acheter un certain terrain sur la rue Fullum,

M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin DAVID,

REPORTS.

6.—From Fire and Light Committee, to allow the George Hall Coal Co., to erect coal shutes in front of Wellington basin.

7.—From Fire and Light Committee, to allow E. Blanchard to open yard for sale of wood, hay, etc.,

8.—From Fire and Light Committee, to allow L. B. Tooke, and C. B. Giguère, to erect steam engines and boilers.

9.—From Fire and Light Committee, to allow Messrs. Foisy, Larose & Roy, to erect an electric motor.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

10.—From Market Committee, to vary certain items of their appropriations.

On motion of Ald. DUQUETTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—City Hall Committee, to rent hall in municipal building of Ste. Cunégonde to Messrs. M. Neville and P. Théorêt to give moving picture entertainments.

On motion of Ald. LABRECQUE, seconded by Ald. GIROUX, it was,

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From City Hall Committee, to give more room to the Assessors department.

Consideration deferred at the request of Ald. Dagenais.

ORDER OF THE DAY.

13.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Ry. to enter City,

On motion of Ald. J. B. A. MARTIN, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Resolved: That consideration of said by-law be postponed, the same nevertheless to retain its rank on the order of the day.

14.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to allow Montreal Street Ry Co. to operate a new line on route of Montreal Terminal Ry,

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

"That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. MAJOR,

"That the present line on Rachel street be maintained, and that so amended the report be adopted."

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. SADLER, seconded by Ald. ROBINSON,

"That the report of the Road Committee be amended by adding thereto the following words: "Any streets mentioned in this new route not included in the schedule of routes described in the by-laws, shall be paved at the expense of the Montreal Street Ry. Co. either in granite or scoria blacks, between the tracks, the devil strip and 18 inches on each side."

And a further debate arising,

Ald. Houlé raised a point of order contending that the report of the Road Committee could not be considered inasmuch as the City had no right to order the Montreal Street Ry to operate a route on the line owned by the Montreal Terminal Ry, without the latter's authorization.

His Worship the Mayor ruled that the point of order raised by Ald. Houlé was well founded.

And it was accordingly

Resolved: That the report of the Road Committee, and the motions made in connection thereto, be referred to the Road Committee.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Incineration Committee, to purchase a certain piece of land on Fullum street,

Ald. MAJOR moved, seconded by Ald. DAVID,